

Conseil municipal du 9 juin 2020

Présents :

Les conseillers municipaux :

Madame Emilie Sacrispeyre,

Messieurs Franck Lorenzon, David Labesque, Arnaud Maubaret, Sébastien Rusch, Dominique Goncalvès,

Madame Cécile Joly, 3ème Adjointe,

Madame Aurore Castagnet, 2ème Adjointe,

Madame Céline Tréjaut 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le-Moing, Maire

Excusé : Monsieur Aurélien Laurent

Secrétaire de séance : Madame Aurore Castagnet

Compte rendu : Effectué par Pascale Guagni Le-Moing

Début de la séance 19h15

1- Point de situation sur chaque commission :

VOIRIE :

La commission s'est réunie le 4 juin 2020

Sécurisation du pont du Galouchey : prise de contact avec la mairie de St Germain-de-Grave pour envisager des travaux sur le pont du Galouchey détérioré : rdv sur site le 15 juin 2020 avec les élus de St Germain-de-Grave

Travaux de sécurisation du bourg : rendez-vous le 10 juin avec le cabinet d'ingénierie Azimut, qui a élaboré les plans des travaux de sécurisation du bourg. La commission Voirie a consulté ces plans, et élaboré un listing des éléments à signaler.

Une réunion publique préalable sera programmée afin d'informer les habitants de ce projet validé par l'ancienne équipe municipale. Rendez-vous à programmer avec le centre routier départemental, le cabinet Azimut. La brigade de Langon sera informée, ainsi que le sous-préfet, et l'entreprise Colas

Organisation du travail concernant l'entretien général des routes : bilan effectué le 17 mai, suivi du listing et répartition du travail au sein la commission, sur 4 zones communales identifiées. Planification du curage des fossés à envisager.

Point sur les travaux de réfection à venir et sur les informations de travaux divers nécessitant des arrêtés et gestion des chutes d'arbres

BATIMENTS :

Sécurisation de l'escalier glissant de la mairie réalisée

Sécurisation de la clôture à l'extérieur de la salle des fêtes (grillage de l'ancien terrain de tennis) : les poteaux sont complètement rouillés et sectionnés, le grillage tout entier menace de chuter.

Évaluation faite sur place, rendez-vous le 10 juin avec un artisan pour envisager un devis de réparation.

Dans l'attente, chaque demande d'utilisation de la salle des fêtes sera questionnée au sein de la commission bâtiment, la réponse sera donnée en fonction de l'avancée des travaux.

Entretien du cimetière du bourg demandé et fait par l'entreprise Franck Boulon

Traitement des demandes en mairie : plainte des locataires « aux moulins »

Évaluation des problématiques sur place :

Dysfonctionnement de la pompe de relevage en lien avec la conception du regard
rdv pris avec l'entreprise Condou le 11 juin

Signalement de termites sur un encadrement de porte intérieure : vérification du traitement, certificat d'éradication établi, un devis artisan a été demandé pour refaire l'encadrement de porte, ainsi qu'une extension de travaux car le plâtre au-dessus a été endommagé.

FINANCES :

Le conseil municipal a bénéficié d'une présentation synthétique du fonctionnement du budget communal, la préparation du budget est en cours, la commission se réunira le 16 juin

URBANISME :

Information sur chaque demande de signature en mairie, traitement des demandes et plaintes diverses.

Rendez-vous demandé avec Monsieur Duvigneau responsable urbanisme de la CDC Sud Gironde pour une présentation de l'avancée du PLUI

CELLULE DE CRISE :

La continuité du soutien apporté par l'ancienne équipe auprès des personnes isolées a été assurée, une évolution des besoins a été constatée, les actions sont donc réajustées.

Le recensement du matériel communal à disposition sera effectué.

Prévention canicule à envisager.

ASSOCIATIONS :

Un courrier a été adressé aux différentes associations communales pour fixer la date d'une rencontre avec la commission. Une adjointe se joindra à cette rencontre. Nous y aborderons les questions de fonctionnement.

CCAS :

La composition du conseil d'administration est en cours, il sera formé à parité des élus locaux et de personnes nommées par le Maire. Les invitations sont envoyées, nous sommes en attente des réponses.

COMMUNICATION CULTURE :

Un flash info sera préparé et envoyé prochainement. La réflexion autour des thématiques est en cours.

Le repas de Maiade reste à fixer

PERSONNEL COMMUNAL :

Une rencontre s'est tenue entre le conseil municipal et tous les employés communaux.

Le travail sur les fiches de poste est en cours, ainsi que sur la clarification des attributions mairie / RPI, prise de connaissance des conventions de mise à disposition pour le RPI.

RPI :

Le premier conseil syndical du RPI s'est tenu le 2 juin,

Colin SHERIFFS, Maire de Saint-Laurent-du-Bois est élu Président, Julie Fernandez, conseillère municipale de Sainte-Foy-la-Longue est élue vice-présidente et Pascale Guagni-Le Moing, Maire de Saint-André-du-Bois est élue vice-présidente.

Suite au conseil d'école extraordinaire le 2 juin, en présence de Monsieur Berthou inspecteur de l'Éducation nationale, nous avons échangé sur la problématique des classes fermées et proposé des solutions pour permettre l'accueil des élèves de chaque classe. Une remplaçante a été affectée pour la classe de Sainte-Foy-la-Longue. Concernant la classe fermée de Saint-André-du-Bois, nous avons élaboré un projet de service garderie de suppléance qui a été validé par l'inspecteur. L'organisation est en place depuis le 8 juin.

La préparation du budget est en cours, ainsi qu'un travail de clarification des attributions RPI / Mairie / Ecole, pour améliorer et faciliter la compréhension du fonctionnement.

2- Communauté des Communes du Sud Gironde :

Présentation de l'organisation polaire sur le territoire du Sud Gironde puis de la CDC Sud Gironde.

Un siège est attribué pour notre commune, le Maire est conseiller communautaire et le premier adjoint son suppléant.

Une rencontre est prévue avec les candidats à la présidence.

Le questionnaire des élus a été complété et sera retourné avant le 15 juin.

3- Délibération pour l'indemnité des élus :

La loi d'engagement et de proximité 2019 revalorise les indemnités des élus.

Pour le Maire l'indemnité est plafonnée automatiquement et ne fait plus l'objet d'une délibération, cette indemnité est fixée au taux de 25,5% de l'indice 1027

Après délibération concernant les indemnités des adjointes, les indemnités ont été fixées au taux de 9,9% de l'indice 1027 pour chaque adjointe.

4- Planification de la distribution des sacs poubelles :

Lundi 6 juillet de 9h à 10h30

Jeudi 9 juillet de 17h30 à 19h

et samedi 11 juillet de 10h30 à 12h

5- Questions diverses :

Point fait sur le fonctionnement de travail du groupe d'élus

Fin de séance 21h30